



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

(Montréal, le 25 janvier 2022) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2022, clos le 18 décembre 2021.

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

- Chiffre d'affaires de 4 316,6 millions \$, en hausse de 0,9 %, et en hausse de 7,1 % versus 2020
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables en baisse de 1,4 %, et en hausse de 8,5 % versus 2020
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables en hausse de 7,7 %, et en hausse de 9,1 % versus 2020
- Bénéfice net de 207,7 millions \$, en hausse de 8,6 %, et bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 214,2 millions \$, en hausse de 8,3 %, et en hausse de 22,0 % et 18,4 % respectivement versus 2020
- Bénéfice net dilué par action de 0,85 \$, en hausse de 11,8 %, et bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,88 \$, en hausse de 11,4 %, et en hausse de 26,9 % et 23,9 % respectivement versus 2020
- Dividende par action déclaré de 0,275 \$, en hausse de 10,0 %

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	12 semaines / Exercices financiers				
	2022	%	2021	%	Variation (%)
Chiffre d'affaires	4 316,6	100,0	4 278,2	100,0	0,9
Bénéfice opérationnel avant amortissement	424,1	9,8	399,2	9,3	6,2
Bénéfice net	207,7	4,8	191,2	4,5	8,6
Bénéfice net dilué par action	0,85	—	0,76	—	11,8
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	214,2	5,0	197,7	4,6	8,3
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,88	—	0,79	—	11,4

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous avons réalisé une solide performance à notre premier trimestre de 2022, marquée par une croissance soutenue de notre chiffre d'affaires surpassant le chiffre d'affaires record de l'an dernier et un bon contrôle des dépenses. Notre industrie fait face à des pressions inflationnistes supérieures à la normale et nos équipes s'efforcent d'offrir la meilleure valeur possible à nos clients. La propagation rapide du variant omicron depuis la fin du trimestre a entraîné des défis dans nos opérations et je tiens à remercier tous nos employés de première ligne pour leur engagement en ces temps difficiles. Nous dévoilons aujourd'hui notre plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026 qui s'appuie sur les progrès que nous avons réalisés au cours de la dernière décennie et fixe des objectifs ambitieux pour l'entreprise dans le contexte du développement durable mondial », a déclaré Eric La Flèche, président et chef de la direction.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2022 demeure élevé atteignant 4 316,6 millions \$ comparativement à 4 278,2 millions \$ au premier trimestre de 2021, une hausse de 0,9 %, et une hausse de 7,1 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en baisse de 1,4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent (hausse de 10,0 % en 2021), mais en hausse de 8,5 % comparativement au premier trimestre de 2020. Les ventes alimentaires en ligne sont demeurées stables par rapport à l'an dernier (hausse d'environ 170 % en 2021). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 3,5 % (2,0 % au trimestre précédent). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,7 % (1,3 % en 2021), soit une hausse de 7,1 % pour les médicaments d'ordonnance en raison de l'augmentation du nombre de visites chez le médecin et une hausse de 8,9 % pour les produits de la section commerciale soutenue par une forte croissance des ventes pour les produits contre la toux et le rhume, et la baisse du chiffre d'affaires de l'an dernier en raison du conflit de travail.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts et l'amortissement.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement du premier trimestre de l'exercice 2022 a été de 424,1 millions \$ ou 9,8 % du chiffre d'affaires, une hausse de 6,2 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2021.

Notre taux de marge brute pour le premier trimestre de 2022 a été de 19,9 % comparativement à 19,7 % pour la période correspondante de 2021.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,1 % au premier trimestre de l'exercice 2022 comparativement à 10,4 % pour le même trimestre de l'exercice 2021 principalement dû à la réduction des coûts liés à la COVID.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le premier trimestre de l'exercice 2022 a été de 112,5 millions \$ comparativement à 107,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021. Cette augmentation reflète les investissements supplémentaires dans la chaîne d'approvisionnement et la logistique ainsi que dans la technologie en magasin.

Les frais financiers nets pour le premier trimestre de l'exercice 2022 ont été de 28,7 millions \$ comparativement à 31,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 75,2 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2022 avec un taux d'imposition effectif de 26,6 % comparativement à 69,3 millions \$ et 26,6 % au premier trimestre de l'exercice 2021.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2022 a été de 207,7 millions \$ comparativement à 191,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021, et le bénéfice net dilué par action de 0,85 \$ par rapport à 0,76 \$ en 2021, en hausse de 8,6 % et 11,8 % respectivement, et en hausse de 22,0 % et 26,9 % respectivement sur deux ans. En excluant l'élément spécifique présenté dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de l'exercice 2022 a été de 214,2 millions \$ comparativement à 197,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,88 \$ comparativement à 0,79 \$, soit des hausses de 8,3 % et 11,4 % respectivement, et en hausse de 18,4 % et 23,9 % respectivement sur deux ans. Le conflit de travail à notre centre de distribution Jean Coutu a eu un impact défavorable d'environ 0,05 \$ sur le bénéfice net dilué par action du premier trimestre de 2021.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	12 semaines / Exercices financiers				Variation (%)	
	2022		2021			
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	207,7	0,85	191,2	0,76	8,6	11,8
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,5		6,5			
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	214,2	0,88	197,7	0,79	8,3	11,4

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 25 novembre 2021 et le 24 novembre 2022. Entre le 25 novembre 2021 et le 14 janvier 2022, la Société a racheté 650 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 63,38 \$, pour une considération totale de 41,2 millions \$.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 24 janvier 2022, un dividende trimestriel de 0,275 \$ par action, soit une hausse de 10,0 % par rapport au même trimestre l'an dernier.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « prédire », « anticiper » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2022.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un exemple des risques décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2021 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Tout comme pour les risques mentionnés précédemment, la pandémie de COVID-19 constitue également un risque qui pourrait avoir un impact sur les activités, l'exploitation, les projets et le rendement de la Société ainsi que sur la réalisation des déclarations prospectives contenues dans le présent document.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

PERSPECTIVES⁽²⁾

Les mesures gouvernementales visant à réduire l'impact de la pandémie ont été renforcées au début du deuxième trimestre, comme cela s'est produit il y a un an et il demeure difficile de prédire comment ces mesures évolueront et l'impact qu'elles auront sur nos activités. À court terme, notre chiffre d'affaires alimentaire devrait demeurer relativement stable, alors que les fermetures au niveau de la restauration et le télétravail persistent. Du côté de la division pharmaceutique, nous anticipons une croissance du chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier avec le lancement de la distribution de tests rapides COVID dans notre réseau et en raison des mesures gouvernementales moins restrictives alors que l'année 2021 avait été défavorablement touchée par une interdiction de six semaines sur la vente de produits non essentiels au Québec. Notre industrie continue de subir des répercussions inflationnistes sur les coûts, en particulier sur le coût des aliments, et à faire face à des pénuries de main-d'œuvre plus importantes avec l'arrivée du variant Omicron. Les pénuries de main-d'œuvre affectent également nos fournisseurs et nos partenaires en logistique, ce qui a un impact sur notre chaîne d'approvisionnement et il est difficile de prédire combien de temps cette situation durera. Malgré cet environnement difficile, nos équipes continuent de se concentrer à livrer des produits de qualité à des prix compétitifs à nos clients.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **premier trimestre 2022** qui aura lieu **aujourd'hui, le 25 janvier 2022, à 13 h 30 (HNE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (416) 764-8651 ou 1 (888) 390-0620. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

Avis aux lecteurs : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre 2022 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.metro.ca - Site corporatif - Relations avec les investisseurs - Résultats trimestriels 2022 - Premier trimestre 2022.

(30)

Source : METRO INC.

Renseignements : François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000
www.metro.ca

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »